



PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DUCONSEIL MUNICIPAL
Lundi 16 avril 2012 à 20h00

- Présent(e)s:**
- M. Marc BOTBOL, vice-Président
 - Mmes Dominique BERNARDET, Annick DESHAYES, Véronique HIRSCH, Isabelle JAQUIER-BORELLA, Brigitte SCHNEIDER-BIDAUX, Conseillères municipales.
 - MM. Olivier BAHON, Lionel COURBAT, Jean-Jacques DUQUESNE, Alain FORESTIER, Bernard GAY, Jean-Louis KAISER, Stéphane SIZONENKO, Conseillers municipaux.
 - MM. Potter VON LOON, Maire
Guy LAVOREL et Yves MEYNARD, Adjoints
Olivier NIEDERHAUSER, Secrétaire communal.
- Excusé(e)s:**
- Mme Béatrice HIRSCH, Présidente

ORDRE DU JOUR

1. Prestation de serment de M. Jean Berthet, nouveau conseiller municipal
2. Nomination des Vice-Président(e)s des commissions
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 mars 2012
4. Communications du Bureau du Conseil municipal
5. Communications de la Mairie
6. Présentation des Comptes 2011
7. Proposition de motions :
 - 7.1. Motion M19 de Mmes Annick Deshayes et Véronique Hirsch et MM. Marc Botbol et Jean-Louis Kaiser, conseillers municipaux : *Pour une signalisation routière claire et efficace à Troinex.*
 - 7.2. Motion M20 des Verts : *Sécurité à Troinex.*
8. Propositions individuelles et questions

M. Botbol, en l'absence de la Présidente, ouvre la séance à 20h00 et excuse l'absence de Mme Béatrice Hirsch. Il félicite cette dernière pour sa nomination à la présidence du parti démocrate-chrétien de Genève.

1. Prestation de serment de M. Jean Berthet, nouveau Conseiller municipal

Après avoir donné lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat confirmant l'élection de M. Berthet, M. Botbol procède à la prestation de serment du nouveau Conseiller municipal en demandant aux Conseillers municipaux et au public de se lever et en lisant le texte du serment suivant:

« Je jure ou je promets solennellement

- d'être fidèle à la République et canton de Genève;
- d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge;
- de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer. »

M. Botbol invite M. Berthet à lever la main droite et à répondre par « *je le jure* » ou « *je le promets* ».

M. Berthet lève la main droite et dit « Je le jure ».

L'assemblée prend acte du serment de M. Berthet et le vice-Président le félicite.

2. Nomination des Vice-Président(e)s des commissions

M. Botbol donne lecture de la liste des vice-Présidents (cette fonction n'existait pas jusqu'à présent) :

Commission des finances: M. Forestier

Commission travaux publics et bâtiments: M. Kaiser

Commission urbanisme et environnement: M. Bourqui

Commission Jeunesse, social, école: Mme Jaquier-Borella

Commission Agenda 21 et environnement: M. Berthet

M. Botbol soumet cette liste des vice-Présidents au vote des Conseillers qui l'approuvent à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 mars 2012

Une remarque est faite: le nom du Maire est M. Van Loon et non de M. Von Loon.

Le PV, après cette correction, est approuvé.

4. Communications du Bureau du Conseil municipal

M. Botbol donne lecture d'un courrier reçu par des habitants de la commune sur le problème de la sécurité (voir annexe 1). Les expéditeurs de cette lettre font part au Conseil municipal de leur inquiétude à propos des actes de vandalisme en recrudescence à Troinex. Conscients du travail de la Mairie à ce propos avec une surveillance mise en place à l'aide d'une patrouille, ces habitants souhaiteraient savoir si la situation s'est améliorée ou, au contraire, péjorée, ainsi qu'ils en ont l'impression. Aussi demandent-ils des mesures plus dissuasives encore (renforcement des rondes, pression sur les autorités cantonales pour plus de surveillance par les gardes frontières suisses et français). Ils suggèrent également d'informer les communiens de conseils et d'astuces permettant d'éviter les mauvaises surprises. En conclusion, le courrier mentionne que ce sujet devrait figurer en bonne place dans l'ordre du jour d'une prochaine séance du Conseil municipal. Cette lettre contient une liste de co-signataires troinésiens.

Le Président suggère d'ouvrir le débat sur ce courrier au point 7.2. de l'ordre du jour, qui traitera également du thème de la sécurité à Troinex.

M. Botbol mentionne un second courrier visant à informer les Conseillers municipaux du tournoi de football des élus le 12 juin 2012 à Carouge. Les Conseillers intéressés sont priés de s'adresser à M. Niederhauser.

5. Communications de la Mairie

Communications de M. Van Loon, Maire:

Sécurité :

Au vu du premier courrier lu dans les communications du Bureau du Conseil municipal et de la motion M20, M. Van Loon se propose d'aborder le sujet de la sécurité à l'occasion de cette motion.

Aboutissement du référendum contre le crédit d'aménagement des chemins de Moulins-de-Drize, de Drize, de Saussace et de Roday :

Le nombre de signatures déposées est de 360, le nombre de signatures contrôlées de 319 et le nombre de signatures validées s'élève à 307. Le nombre de 305 signatures valables requis par la Constitution pour faire aboutir le référendum est ainsi atteint. La date de la votation communale à Troinex sera fixée par arrêté ultérieurement.

Election de Mme Béatrice Hirsch à la présidence du PDC de Genève :

M. Van Loon tient à exprimer que l'élection de Mme Béatrice Hirsch, Présidente de ce Conseil municipal, au poste de Présidente au PDC Genève honore la commune de Troinex. Il lui adresse les félicitations de la Mairie.

Pédibus :

Le projet d'ouvrir une nouvelle ligne de Pédibus entre le chemin de Drize et l'école est à l'étude et une circulaire a été envoyée à tous les parents. M. Van Loon lance donc un appel aux bénévoles pour fonctionner comme conducteurs de cette ligne. Il rappelle que ce poste de « chauffeur du Pédibus » est de toute importance pour le projet.

Bicentenaire de Troinex :

Le bicentenaire de Troinex sera célébré en 2017. La commune de Troinex est devenue indépendante le 7 juin 1817 et a vu la première réunion du Conseil municipal se tenir le 22 juin de la même année. M. Van Loon estime que dans ce cadre, il n'est pas trop tôt pour commencer à penser aux célébrations à organiser. La Mairie a déjà quelques idées qui seront discutées lors de ces prochains mois. Un projet très ambitieux est également à l'étude au sein du Fonds de décoration.

Sortie du Conseil municipal :

La Mairie propose une sortie d'un jour en Suisse le samedi 2 juin prochain. Les conjoints et le personnel communal sont également invités. Le programme de cette journée préparée par Mmes Dominique Schupbach et Marlène Charpentier sera bientôt disponible. M. Van Loon invite les membres du Conseil à participer nombreux à cette sortie et à s'inscrire sans tarder.

Problématique du stationnement :

MM. Lavorel et Van Loon ont participé ce matin à un séminaire organisé par les services de Mme Künzler sur le thème du stationnement. M. Van Loon informe les Conseillers que Carouge s'apprête à adopter le système des macarons, ce qui aura pour effet de repousser les pendulaires qui stationnent à Carouge plus loin, notamment à Troinex. La Mairie souhaite donc anticiper ce problème et, en ce sens, elle étudie la meilleure solution à adopter en collaboration avec la Direction générale de la mobilité.

Communications de M. Lavorel, Adjoint:**Point sur le marché campagnard de printemps :**

Ce marché fut très apprécié des communiens. Plusieurs autres associations ont également participé sur la place du village. M. Lavorel se réjouit du fait que toute la place était occupée et de la belle animation que cela a engendré. Il encourage tous les Conseillers municipaux à maintenir ce bel événement et les remercie de leur engagement.

Mme Bernardet souhaite savoir s'il a déjà été décidé quelle association bénéficierait du don de cette année. M. Van Loon lui répond que cela n'a pas encore été décidé.

6. Présentation des Comptes 2011

M. Van Loon donne lecture d'une partie du document de présentation des comptes, joint à ce PV (annexe 2).

Suite à une question à propos de la chaudière de la salle des fêtes, M. Van Loon explique qu'une récente réunion a montré que le réglage de ce chauffage est en bonne voie, mais qu'il y a un problème de taille de la chaudière ; il n'est en effet pas courant d'avoir une chaudière d'une telle taille. Le soupçon d'une mauvaise conception dans le décendrage a également émergé. Après avoir procédé à des essais avec des pellets d'une composition différente, le problème s'est résorbé, mais certaines pièces se sont usées plus rapidement et devront être changées. La chaudière fonctionne normalement depuis le début de l'année, mais un contrôle fréquent est nécessaire. La facture d'entretien va donc augmenter. L'établissement des responsabilités dira si certains frais seront pris en charge par la garantie. L'entreprise chargée de l'entretien ne se pose pas cette question, puisqu'elle n'a pas conçu l'appareil et ne l'a pas endommagé.

Mme Schneider-Bidaux trouve cette explication trop évasive et demande s'il est possible de voir cela avec le concepteur.

M. Van Loon répond que le processus n'est pas terminé et qu'il faut vérifier sur une plus longue période si la chaudière fonctionne bien ; si tel est le cas, une idée plus précise sur l'origine des dysfonctionnements pourra être déterminée, puis les responsabilités seront établies, et enfin, il faudra évaluer les chances de succès dans la mise en responsabilité ainsi que les coûts de cette mise en responsabilité. Il dit que les Conseillers seront tenus informés de l'avancement de ce processus.

M. Lavorel précise que les pellets utilisés en début de période de chauffage n'étaient peut-être pas les bons, mais cela doit encore être confirmé.

M. Meynard ajoute que plusieurs éléments sont à l'origine de ces problèmes. Il explique qu'un système « online » permettant de régler la chaudière à distance, durant son fonctionnement, a été mis en place, ce qui permet un meilleur rendement. Actuellement, cela fonctionne, ce qui n'était pas le cas auparavant à cause de l'apprentissage nécessaire pour mettre cette installation en route.

7. Proposition de motions :**7.1. Motion M19 de Mmes Annick Deshayes et Véronique Hirsch et MM. Marc Botbol et Jean-Louis Kaiser, Conseillers municipaux : *Pour une signalisation routière claire et efficace à Troinex.***

M. Botbol donne lecture de la motion en question (annexe 3).

Mme Véronique Hirsch explique que les usagers de la route qui arrivent sur le giratoire de la Chappelle et cherchent la salle communale de Troinex risquent fortement de s'engager sur le chemin de Drize, chemin que l'on essaie actuellement de décharger. Elle fait remarquer qu'à Plan-les-Ouates, tous les bâtiments de la commune sont signalés par des petits panneaux bleus, bien visibles. Mme Hirsch estime qu'il faut étudier une manière plus claire de signaler les bâtiments communaux. Elle se demande par ailleurs si les jeunes pourraient être occupés durant

l'été à nettoyer les panneaux existants, moyennant rémunération ; elle se réfère à un article paru dans la Tribune de Genève d'aujourd'hui qui parle des travaux des jeunes proposés durant l'été par les communes. Elle propose que cette motion soit renvoyée en commission des travaux.

M. Lavorel, en tant que membre du club de badminton, relate qu'une équipe s'est perdue dans la commune, la salle communale étant difficile à trouver de nuit.

M. Forestier se demande si la commune a le pouvoir de se charger de ce problème de signalétique. Il souhaite savoir s'il s'agit d'une petite mise à jour de la signalisation ou d'une révision dans son ensemble faisant appel au plan directeur communal.

Mme Schneider-Bidaux trouve que cette motion est intéressante, mais qu'elle est très centrée sur la circulation routière. Elle souhaiterait qu'elle concerne également les vélos.

M. Kaiser lui répond que le terme « mobilité douce » figure dans le texte même de la motion.

Mme Schneider-Bidaux demande une signalétique précise et complète pour tous les types de mobilité.

M. Lavorel pense qu'il faut renvoyer cette demande en commission afin d'avoir une vision d'ensemble. La Mairie pourra ensuite étudier un projet plus précis si la commission le décide.

M. Van Loon trouve que c'est une bonne motion. Il propose de l'accepter et de la renvoyer en commission pour une question de budget. Il estime qu'il faut faire les choses nécessaires et utiles avec le budget à disposition; ainsi, toute la signalisation de la commune ne pourra être refaite. Ce sujet doit donc être discuté en commission des travaux et également en commission des finances.

M. Meynard distingue deux éléments dans cette motion. Il relève un élément immédiat qui consiste à mettre en place une signalisation permettant de trouver la salle communale plus facilement et un élément plus lointain qui concerne l'ensemble des bâtiments publics et la circulation à vélo dans le village. Il pense qu'il faut mandater la Mairie pour le premier élément afin qu'elle établisse rapidement un devis. La deuxième étape, selon lui, doit être étudiée en commission.

M. Duquesne pense qu'il faut trouver des solutions pragmatiques en commission et parer au plus pressé pour ce qui est de la signalétique qui concerne la salle communale. Pour cela, il pense également qu'il faut étudier ce sujet en commission.

Mme Schneider-Bidaux estime que l'exemple de Plan-les-Ouates est un excellent modèle et qu'il faudrait leur demander des informations, notamment sur les coûts.

M. Van Loon propose qu'un devis soit demandé par la Mairie d'ici au 2 mai pour la prochaine commission des travaux. Une étude primaire pourra ainsi être présentée en commission.

M. Botbol soumet au vote la proposition de renvoyer cette motion en commission des travaux. Cette proposition est acceptée par 14 OUI et 1 abstention (PLR).

7.2. Motion M20 des Verts : Sécurité à Troinex.

M. Botbol donne lecture de la motion en question (annexe 4).

M. Sizonenko explique que l'idée de cette motion est de faire un état des lieux de la sécurité pour soutenir la demande provenant de la lettre lue précédemment. Il ajoute qu'un quartier de la commune a récemment été très touché par des actes de délinquance.

M. Van Loon attire l'attention des Conseillers sur le fait que, compte tenu de son libellé, il ne s'agit pas d'une motion mais plutôt d'une question ou d'une interpellation au sens de l'art. 33 du règlement du conseil municipal. L'autre problème est qu'à l'article 28 de ce règlement « Initiatives des conseillers municipaux », il est stipulé que le nom des motionnaires doit être mentionné. M. Van Loon ignore si cette motion est recevable ou s'il faut l'interpréter comme une question. Il en est de toute façon surpris, car il rappelle que dans le procès-verbal du 19 mars, il est retranscrit que la Mairie, dans ses communications, a parlé des problèmes de sécurité. M.

Van Loon est prêt à rappeler ce qui a été dit d'une façon plus détaillée. La Mairie a informé le Conseil des mesures prises pour la sécurité. Depuis l'automne 2011, elle a eu des réunions avec la Police cantonale. Elle s'est aussi entretenue avec la société de sécurité privée et doit la revoir prochainement. Malgré des statistiques d'actes de délinquance plutôt basses à Troinex, les statistiques de fin 2011 ont montré une recrudescence. Les chiffres du premier trimestre 2012 sont stables par rapport à 2011. Il y a même une augmentation d'interventions de la police sur la commune en rapport avec les contrôles de véhicules. M. Van Loon rappelle que ce n'est pas parce que les chiffres sont stables qu'ils sont une consolation pour ceux des communiens qui ont eu à subir des infractions. Des mesures supplémentaires doivent être prises à l'échelle de la Commune pour pallier au manque d'effectif de la police. Pour ce faire, deux axes ont été étudiés: la mise en place d'un système de « surveillance solidaire », basé sur le principe de la prévention et de la solidarité. M. Van Loon estime que, personne n'étant à l'abri des délinquants, il faut agir ensemble et construire un réseau de solidarité entre habitants tout en améliorant le partenariat avec la police. Il faut également proposer des informations concernant la sécurité et des conseils en matière de prévention. Pour ce premier axe, deux structures ont été proposées : la mise en place d'un lien direct avec le poste de police de Carouge pour leur transmettre ces informations. Ce lien serait composé par un certain nombre d'habitants volontaires pour la collecte de renseignements. Le deuxième axe concerne la mise en place de vidéosurveillance à certains endroits où les actes de vandalisme sont susceptibles de se produire. Le Conseil municipal sera amené à se prononcer. La Mairie va également organiser, en collaboration avec la police cantonale, diverses réunions avec la population. La première réunion aura lieu ce mercredi 18 avril à l'occasion du repas des Aînés. Ces mesures nécessitent du temps. Il faut obtenir une concertation au sein de la commune, mais aussi avec les services de police. M. Van Loon conclut en indiquant que lorsque le paquet sera « ficellé », la Mairie reviendra vers les Conseillers, notamment parce qu'il faudra définir un budget avec la commission des finances.

M. Duquesne explique qu'outre le problème de forme de cette motion, sur le fond, l'impression selon laquelle les Verts enfoncent des portes ouvertes subsiste. Il dit que le PLR suggère de ne pas entraver le travail en cours de la Mairie et d'attendre ses propositions pour pouvoir discuter de leur mise en oeuvre. Pour toutes ces raisons, le PLR ne peut et ne souhaite pas entrer en matière sur cette motion.

M. Berthet n'est pas dérangé par les vices de forme de cette motion qu'il trouve par ailleurs intéressante sur le fond. Il dit que la Mairie vient de faire un exposé sur la surveillance solidaire, alors que les Conseillers souhaiteraient des retours d'expériences communales. Il pense en outre que la vidéosurveillance est un sujet sensible dont il faut parler. Il ne souhaite pas que la Mairie fasse un paquet ficellé sur ce sujet qui concerne tous les Troinésiens. Il demande que chacun amène ses suggestions, la sécurité concernant tout le monde.

M. Sizonenko présente ses excuses à propos de la forme de cette motion et précise qu'elle est signée par les trois membres du parti des Verts. Il ajoute qu'aucun soupçon sur le fait que la Mairie ne ferait pas son travail n'est suggéré par cette motion. Au contraire, l'idée était de la soutenir et de discuter ensemble de ses projets en proposant de parler de ces sujets en commission.

M. Lavorel remercie les Verts d'avoir formulé cette motion. Il rappelle que la Mairie demande simplement du temps pour préparer des projets concrets. Les pistes sont nombreuses et le budget est petit. Une réflexion à propos de la sécurité a déjà débuté.

M. Van Loon répond à la formulation de la motion selon laquelle « nous demandons à la Mairie de faire l'état des lieux de la sécurité à Troinex » en disant que c'est exactement ce qu'elle est en train de faire. Lors de la première réunion en septembre dernier avec la police, en comparaison avec 2010, les chiffres étaient stables. Or, cette situation s'est détériorée en fin d'année. Il s'agit donc d'un travail à réaliser régulièrement. La Mairie a travaillé sur ces cinq sujets très liés entre eux : les statistiques, les patrouilles de sécurité privées, la collaboration avec la police municipale, la mise en place d'un système de surveillance solidaire et la vidéosurveillance. Le problème du système de la surveillance solidaire, c'est que le public le confond parfois avec un système de surveillance armé, ce qui entraîne la crainte que cette surveillance se développe de façon anarchique. Or, le système de surveillance solidaire est de tout autre nature, comme expliqué auparavant. La préparation de ce projet exige une collaboration avec les services de

police. Le contrôle de l'Etat sur cette pratique est ferme et contraignant. Dans le canton de Genève, le système n'est pratiquement pas connu. Dans le canton de Vaud, par contre, plus de 80 communes l'ont déjà adopté. Au vu des discussions délicates et confidentielles, ainsi que du temps que ces procédures requièrent, M. Van Loon souhaiterait que la Mairie puisse poursuivre son travail afin d'arriver avec une proposition sur laquelle le Conseil municipal pourra se prononcer.

M. Meynard pense qu'il faut cesser ces débats qui s'enlisent. Il regrette qu'il n'y ait pas de commission de la sécurité. Il propose de la créer.

Mme Schneider-Bidaux estime que cette motion a le mérite de poser des questions précises et de demander un état des lieux. Elle pense qu'il est primordial d'en discuter en commission, même si cela retarde les démarches de la Mairie.

M. Kaiser en veut aux Verts d'avoir soulevé ce sujet par une motion qui nécessite un vote, qui prête à confusion ; cela le contraindra à ne pas entrer en matière alors qu'il aurait souhaité qu'une discussion sereine sur la sécurité ait lieu.

M. Gay pense que ce débat doit premièrement être confidentiel, donc être porté en commission avant d'être public. Il faut donc se poser la question du lieu de cette discussion.

La Mairie proposera par la suite différentes solutions qui pourront être traitées plus facilement par les Conseillers après leurs discussions à ce propos.

M. Sizonenko relève que, pour d'autres projets, des spécialistes sont invités à exposer certains sujets aux Conseillers. Sur un thème aussi sensible, il estime qu'il faudrait que les Conseillers puissent aussi les entendre.

M. Van Loon fait observer que malgré l'intervention de nombreux spécialistes de la sécurité publique au niveau cantonal, la panacée n'a pas été trouvée.

Mme Véronique Hirsch pense qu'une fois que la Mairie aura proposé ses projets, les débats auront lieu dans chaque groupe. Elle souhaite savoir qui répondra au courrier que la Mairie a reçu sur le sujet de la sécurité, car il lui semble important d'accuser réception dans les meilleurs délais.

M. Van Loon informe l'assemblée qu'il s'est entretenu avec certaines des personnes mentionnées dans cette lettre quelques jours avant sa réception, sans qu'il n'en soit fait mention, ce dont il est surpris. Il répond à Mme Véronique Hirsch en lui assurant que la Mairie répondra formellement à ce courrier.

M. Van Loon indique que la Mairie souhaite donc tout d'abord poursuivre la préparation des projets concernant les solutions étudiées jusqu'ici et qu'elle prend les problèmes de sécurité très au sérieux. Il souligne que c'était d'ailleurs la raison pour laquelle, lors de la présentation du budget 2012, il avait tenu à ce que le budget sécurité ne subisse pas la même coupe que d'autres postes.

M. Forestier a le sentiment que, de la part des signataires, il y a la crainte que la Mairie impose quelque chose. Or, en raison des coûts notamment, il faudra que les Conseillers décortiquent les différentes propositions. Il pense que c'est à ce moment-là que cette discussion aura lieu. Il invite par ailleurs les Verts à s'exprimer de façon plus claire à l'avenir.

M. Courbat dit que le groupe PDC souhaite attendre le travail de la Mairie qui devrait être présenté lors d'une séance des commissions réunies.

M. Botbol demande aux motionnaires s'ils acceptent de modifier cette motion en « question à la Mairie ».

M. Sizonenko répond par l'affirmative et propose d'en discuter par la suite en commission réunie. Le groupe des Verts retire donc cette motion qui devient une question posée à la Mairie.

8. Propositions individuelles et questions

8.1. Arrêt de bus Rivolette à la route de Troinex

Mme Schneider-Bidaux souhaite savoir où en sont les travaux de l'arrêt de bus sur la route de Troinex qui auraient dû commencer en avril et pour lesquels l'autorisation de construire a été délivrée en janvier.

M. Van Loon répond que c'est le Canton qui est en charge de ce projet, qui a pris un peu de retard. M. Niederhauser complète en disant que selon les dernières informations reçues, datant de quelques semaines, le début des travaux est prévu pour la fin du mois d'avril.

8.2. Référendum communal

Mme Schneider-Bidaux demande si une date a été fixée pour la votation sur le référendum, étant entendu que la commune a son mot à dire.

M. Van Loon répond que, tout d'abord, la procédure normale a été suspendue par le Service des votations. Si le recours n'avait pas été déposé, la date aurait déjà été fixée. Lorsque la procédure s'est remise en route, la Mairie s'est renseignée auprès du Service des votations qui l'a informée que cette décision relevait d'une décision du Conseil d'Etat et non de la commune.

M. Niederhauser confirme que la commune n'est que consultée. C'est bel et bien le Conseil d'Etat qui fixe cette date.

8.3. Site internet de la commune

Mme Bernardet signale au secrétariat qu'il y a un Conseiller municipal de plus dans la liste figurant sur le site internet. En effet, M. Berthet a été ajouté alors que Mme Maggi Duvernay figure encore dans la liste.

M. Courbat a constaté que les procès-verbaux du Conseil municipal sont introuvables sur le site internet.

M. Niederhauser prend bonne note de ces remarques. Concernant les PV, il soupçonne un problème technique, car ces derniers étaient encore disponibles avant les vacances de Pâques.

8.4. Présidence de la commission jeunesse, social et école (JSSEC)

M. Forestier fait remarquer qu'au point n°2 de l'ordre du jour, les vice-Présidents des différentes commissions ont été élus. Par contre, la commission JSSEC n'a pas de Président.

M. Botbol s'excuse pour cet oubli et annonce que le Président de la commission jeunesse, social, école est M. Berthet.

8.5. Toiture végétalisée de la salle des fêtes

M. Duquesne souhaite savoir pourquoi, deux ans après l'inauguration de la salle communale, il n'y a toujours pas de végétation sur cette toiture, comme cela avait pourtant été prévu.

MM. Meynard et Niederhauser répondent que cette végétation existe bien, mais qu'elle consiste en des plantes basses qui ne se voient pas de l'extérieur.

Sans autres questions, M. Botbol lève la séance à 21h40.

Le vice-Président
Marc Botbol

Le secrétaire communal
Olivier Niederhauser

Un membre du Conseil municipal :

Troinex, le 26 mars 2012 Reçu le

28 MARS 2012

MAIRE

ADJOINT 1

S.G.

ADJOINT 2

Monsieur le Maire,
Messieurs les Adjointes,
Madame la Présidente du Conseil municipal,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Nous savons tous que Genève est devenue au fil de ces dernières années l'Eldorado des voleurs et malfrats de tous calibres, aussi bien suisses qu'étrangers d'ailleurs, avec une forte recrudescence ces deux dernières années.

Troinex fait aussi partie des communes exposées : plutôt riche, à deux pas de la frontière, c'est trop tentant, trop facile... Nous sommes de plus en plus nombreux à avoir été « visités », parfois plusieurs fois, parfois aussi, et c'est plus grave, avec des menaces.

Conscients des efforts de la Mairie qui a initié une surveillance par une patrouille aux parcours et horaires aléatoires, nous serions intéressés de savoir si des progrès ont été réalisés, ou si la situation ne fait qu'empirer comme nous en avons l'impression.

Nous sommes nombreux à souhaiter des mesures plus dissuasives encore : renforcement des rondes, pressions sur les autorités cantonales pour plus de surveillance par les gardes-frontière suisses et français.

Peut-être pourrait-on aussi informer les habitants de la commune de toutes les astuces pour éviter les mauvaises surprises : on ne pense pas toujours que « ça va nous arriver » et on réagit mal ou avec retard. Il faudrait imaginer des dispositifs permettant une plus grande efficacité de la police et des interventions plus rapides.

Bref, il nous paraît que ce sujet devrait figurer en bonne place à l'ordre du jour, chargé nous le savons, d'une des prochaines séances du Conseil municipal. N'attendons pas qu'un drame se produise : les personnes seules et / ou âgées sont particulièrement repérées et visées par les plus lâches et malfaisants de ces prédateurs qui nous forcent à devenir méfiants. Or nous voulons absolument éviter de tomber dans l'obsession sécuritaire.

Nous sommes persuadés que notre souci est aussi le vôtre et que vous aurez à cœur d'empêcher le problème pour la sécurité de toutes et de tous.

D'avance nous vous remercions de votre attention.

Avec nos salutations respectueuses.

Pour un groupe de citoyennes et citoyens :

Leyla Aubert (chemin de Saussac 7)

- Co-signataires: selon liste jointe

- Egalement en annexe : une liste (non exhaustive) de cas concrets ...

PS : Nous sommes prêts à collaborer dans la mesure de nos moyens à vos réflexions sur ce sujet et à nous entraider entre voisins

Leyla Aubert

Co-signataires

Madeline et Roland Froidevaux, chemin de Drize 10
Rose-Marie Riva, chemin de Saussac 9
Birgitta Biesert, chemin de Saussac 14
Carmen et Jean-François Grau, chemin de Saussac 11
Marie-Antoinette Mégevand, chemin de Drize 12C
Samanta Serenari et Andrea Malagodi, chemin de Drize 12B
Brigitte Suard et Mustapha Moussaoui, chemin de Saussac 5A
Michelle et Robert Vidon, chemin de Saussac 5
Kurt Zysset, chemin de Saussac 16
Regula et Gille Tochon, chemin de Saussac 23
Massimiliano Venezian, chemin de Saussac 8
Rajiv et Shikar Bahl, chemin de Saussac 12
Loredana et Stéphane Sizonenko, chemin de Drize 8A
Jean-Marie Schaller, chemin de Saussac 22
Dimitri Ruggiero, chemin de Drize 15A
Umberto Manera, chemin de Drize 8B

Quelques cas concrets...

Famille Froidevaux : deux vols de matériel électro-mécanique en 2011
Famille Vidon : cambriolage le 30 décembre 2010
Madame Riva : tentative d'extorsion de fonds avec menace au couteau en 2011, vol de poules la semaine passée
Famille Manera : cambriolage le 3 janvier 2012
Madame Mégevand : vol d'un ordinateur portable en juillet 2011
Madame Aubert : cambriolage le 4 novembre 2011 (numéraire et bijoux de valeur)



Présentation des Comptes 2011

REMARQUES GENERALES

L'excédent de charges pour l'exercice 2011 de notre commune s'élève à **CHF 1'488'002**. Il résulte d'une baisse importante de nos recettes fiscales 2011 (-33% par rapport aux recettes budgétées). Toutefois ce déficit est moins élevé que celui que nous avons estimé lors de la révision du budget 2011 réalisée en automne 2011 (déficit estimé à CHF 1'680'000).

Le tableau ci-dessous résume le résultat des comptes de notre commune de ces cinq dernières années :

Années	Popul.	Revenus	Rev./hab.	Charges	Charges/hab.	Résultats
2007	2154	6'912'309	3'209	6'258'844	2'906	653'465
2008	2183	10'755'002	4'927	8'601'985	3'940	2'153'018
2009	2177	9'673'357	4'305	8'163'077	3'750	1'210'278
2010	2180	8'645'250	3'966	8'099'320	3'715	545'930
2011	2250	6'479'211	2'880	7'967'212	3'541	(1'488'002)

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Pour 2011, le résultat exact du compte de fonctionnement est le suivant :

	Comptes 2011	Budget 2011	Ecarts
Revenus :	6'479'210.57	8'654'346.-	(2'175'135.43)
Charges :	7'967'212.32	8'653'050.-	(685'837.62)
Excédent de charges :	(1'488'001.81)	1'296.-	(1'489'297.81)

Revenus

La répartition des revenus enregistrés dans les comptes 2011 est la suivante :

Impôts :	CHF 4'514'648	69.7 %
<i>Dont personnes physiques :</i>	4'215'038	
Revenus des biens :	CHF 1'671'891	25.8 %
<i>Dont immeubles locatifs</i>	1'423'715	
Revenus divers et subventions :	CHF 292'672	4.5 %

La production estimée des recettes fiscales 2011 des personnes physiques s'élève à CHF 4'215'037.59 soit CHF 2'334'962.41 de moins que le montant budgété. Ce montant représente le 93.4% de la totalité des impôts perçus par notre commune. L'impôt sur le bénéfice et le capital des sociétés est pratiquement identique à celui de 2010, il se monte à CHF 72'510.75 (2010 : CHF 71'489).

Pour rappel, la totalité des revenus fiscaux 2011 inscrits dans nos comptes correspondent à des estimations de l'Administration fiscale cantonale. Ces dernières sont basées sur la production 2010 (dont 32.2% des bordereaux seulement sont notifiés). Certains éléments comme les

changements de lieu de domicile, de travail ou du montant des revenus imposables ne seront, pour la plupart, révélés qu'au moment de la taxation, ce qui rend le calcul de l'estimation difficile.

La taxation complète d'une année fiscale n'est connue que deux, voire trois années après le début de la taxation. C'est la raison pour laquelle des correctifs d'estimations viennent s'ajouter ou diminuent l'estimation de la production 2011. Le tableau annexé, intitulé «*Comparaison des recettes fiscales «estimées» et «effectives» des personnes physiques*», illustre ce principe.

En ce qui concerne la perception attribuée à notre commune, elle s'élève à 4'392'535 en 2011; ce chiffre comprend des versements complémentaires concernant les années 2000 à 2010 pour environ 1.15 millions de franc. Au 31 décembre 2011, le montant du reliquat des personnes physiques s'élève à CHF 4'220'556.-, soit une diminution de CHF 219'351.- par rapport à 2010.

Charges

D'une manière générale, les dépenses ont été bien maîtrisées et l'enveloppe budgétaire respectée puisque le total des charges est inférieur au budget pour un montant de CHF 685'838. Il y a lieu de noter cependant que cette baisse provient essentiellement de la diminution des provisions pour pertes sur débiteurs de CHF 422'293, alors que le budget prévoyait une augmentation de ces provisions de CHF 300'000. Un boni de CHF 722'293 a ainsi pu être réalisé sur cette dépense. Les autres charges de fonctionnement dans leur globalité sont inférieures au budget pour environ CHF 220'000. Il y a par contre un dépassement de budget sur les immeubles locatifs de CHF 257'245 qui provient essentiellement du coût de rénovation d'appartements dans l'immeuble Dusonchet 1-3-5.

Voici quelques remarques ou explications concernant les charges de fonctionnement :

05 Administration générale :

Les frais relatifs aux traitements du personnel sont supérieurs au budget, ce qui s'explique d'une part, par l'augmentation du taux d'activité de la responsable administrative et d'autre part, par le travail temporaire et ponctuel de notre ancien apprenti.

Les charges de la caisse de pension (CAP) sont également supérieures au budget. En effet, le rattrapage des cotisations sur l'intégration dans le salaire assuré de la 2^{ème} moitié du 13^{ème} salaire a été entièrement pris en charge par la commune comme décidé par le Conseil, mais ce montant a été sous estimé lors de l'établissement du budget. Pour rappel, le 50% du 13^{ème} salaire a déjà été intégré en 2010.

08 Salle des fêtes et des sports :

Après une année entière de fonctionnement, nous avons une meilleure idée des coûts de fonctionnement de notre nouvelle salle des fêtes. Si la plupart des dépenses ont été surestimées dans le budget, ce n'est pas le cas pour les deux postes suivants :

- Les frais de chauffage sont plus élevés que prévu, notamment à cause d'un mauvais fonctionnement de la chaudière à bois en début d'année.
- Les intérêts sur l'emprunt n'ont pas été budgétés correctement. En effet, cette année, le 100% de la charge d'intérêt a été porté en compte de fonctionnement, alors qu'en 2010, ils ont été enregistrés dans le coût de construction (compte d'investissement).

Les locations de la salle des fêtes et la salle Moillebin ont été supérieures aux estimations et le taux d'occupation des salles est très satisfaisant.

14 Incendie et secours :

Les soldes des sapeurs-pompiers ont augmenté cette année, d'une part suite à une augmentation des heures de garde (notamment pour la surveillance lors de la location de la salle des fêtes) et d'autre part les forfaits des membres de l'Etat major ont augmenté.

21 Ecoles publiques :

Le salaire du concierge est réparti entre l'école et la salle communale à raison de 60% et 40% respectivement.

Depuis août 2010, l'école bénéficie du chauffage au bois de la nouvelle salle des fêtes. La répartition des coûts se fait sur la base de la consommation effective (relevé des compteurs).

Le contrat de location du photocopieur avec Devillard a été résilié avec anticipation au 31 décembre 2011 et nous avons dû payer une débite de CHF 7'452 (échéance du contrat septembre 2013). L'école peut en effet bénéficier d'un photocopieur fourni par le DIP et nous n'avons dorénavant plus à notre charge ni le coût de la maintenance ni le coût de location de cet appareil.

La participation de Plan-Les-Ouates pour les enfants fréquentant l'école de Troinex a considérablement diminué car il y a moins d'élèves domiciliés sur la commune de PLO.

L'augmentation du produit des locations s'explique essentiellement par la location d'une salle de classe pour des cours d'anglais (environ CHF 5'000) et par une bonne occupation de la salle Dusonchet.

62 Routes communales :

En 2011, les dépenses ont été globalement inférieures au budget, notamment pour les raisons suivantes :

- Engagement du technicien différé. Les honoraires de notre consultant ont été répartis entre l'aménagement du territoire, le plan directeur communal et le projet d'immeubles aux Saussac.
- En 2010, il y a eu des achats importants de sel et les stocks ont été suffisants pour le début d'année 2011 et le début d'hiver 2011/2012.

71 Protection des eaux :

En 2011, nous avons reçu une facture des SIG relative à l'exploitation du réseau d'assainissement pour un montant de CHF 36'097.90. Il s'agit d'une moyenne par année des prestations prévues pour la période de 2011 à 2015. Cette dépense n'était pas prévue au budget, le contrat ayant été signé après son établissement.

72 Traitement des déchets :

Depuis septembre 2011, nous avons négocié un nouveau contrat avec Transvoirie, suite à un appel d'offres. Ce dernier est plus avantageux pour la commune. Mise à part une augmentation du coût de traitement des déchets verts (augmentation du tonnage), les dépenses sont globalement inférieures au budget.

78 Autres tâches de protection de l'environnement :

Depuis février 2011, nous avons engagé une nouvelle responsable « agenda 21 » pour un poste à 30%. Un crédit supplémentaire de CHF 25'000 à cet effet avait été voté le 24 janvier 2011.

90 Impôts :

Le poste « perte sur débiteurs » présente une dépense négative de CHF 422'293 (soit une recette comptable). Ce montant est la différence entre le montant des provisions pour pertes s/reliquats et s/risques d'estimations enregistré en 2010 et celui comptabilisé en 2011. Les taux de provision sont restés identiques, soit 70% des reliquats et 15% de la production estimée. Toutefois, les soldes des reliquats ainsi que la production estimée étant moins élevés qu'en 2010, les provisions sont moins importantes.

95 Immeubles du PF :

L'immeuble Dusonchet 1-3-5 a engagé des frais de rénovation de 7 appartements (peintures, cuisines, sanitaires, parquets, carrelages) pour un montant de CHF 333'255, ce qui explique le dépassement budgétaire important.

INVESTISSEMENTS

Les investissements bruts se sont élevés, en 2011, à CHF 1'946'880.35 (CHF 10'331'702.62 en 2010). La grande partie des dépenses 2010 et 2011 concernent les travaux de construction et d'aménagements extérieurs de la nouvelle salle des fêtes. Les principaux autres investissements réalisés en 2011 sont la réfection des courts de tennis, l'achat d'un nouveau véhicule du feu, la réfection du collecteur ch. Dusonchet/ Nant-de-sac et la réfection des ch. Platton et Pré-Cosson. Pour rappel, les travaux d'aménagement de la route de Moillebin, ainsi que la construction du nouveau clubhouse et de l'aménagement de la zone sportive ont été différés.

En contre partie, nous avons bénéficié d'une subvention du fonds d'énergie pour la chaudière à bois de la salle des fêtes (CHF 150'000), ainsi que d'un prélèvement sur la taxe d'écoulement et d'une subvention cantonale pour les travaux de réfection sur le collecteur Ec/Eu Dusonchet (CHF 151'259).

BILAN

Le bilan au 31 décembre 2011 s'élève à CHF 64'755'694.39, soit une baisse de CHF 2'164'846.49 par rapport à 2010. Cette variation résulte essentiellement d'une diminution des liquidités et des avoirs à l'actif et d'une baisse des provisions et de la fortune nette au passif.

La fortune nette de la commune (sans les immeubles locatifs) a également diminué cette année en raison de l'excédent de charges de CHF 1'488'002 :

CHF	22'316'962	en	2006	(+ 5,9%)
CHF	22'970'427	en	2007	(+ 2,9%)
CHF	25'123'445	en	2008	(+ 9,4%)
CHF	26'333'725	en	2009	(+ 4,8%)
CHF	26'879'654	en	2010	(+ 2.1%)
CHF	25'391'653	en	2011	(- 5.5%)

Liquidités

Les liquidités au 31 décembre 2011 se montaient à CHF 10'257'375. Toutefois, il faut tenir compte du montant à rembourser au département des finances de CHF 1'947'778 (DF c/c budgétaire 0500.1110). Il représente la différence entre les acomptes reçus chaque mois par le département des finances et l'estimation finale des recettes fiscales portées en compte. Ce montant a été prélevé sur le compte de dépôt de l'Etat en début d'année 2012. Ainsi, les liquidités ont diminué de CHF 2'008'901 par rapport à 2010. Compte tenu des investissements

prévus à ce jour pour 2012, ainsi que du budget de fonctionnement 2012, la trésorerie est suffisante pour couvrir les dépenses à venir.

Dette communale

La dette communale (sans les immeubles locatifs) a légèrement diminué. Elle est passée de CHF 14'361'141.60 en 2010 à CHF 14'242'978.- à fin 2011, soit CHF 6'330 par habitant (2010 : 6'588).

Les emprunts sur les immeubles locatifs s'élèvent à CHF 10'788'650.-, soit une diminution de CHF 182'750 par rapport à 2010. La dette communale totale s'établit à CHF 25'031'628 au 31.12.2011.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous rappelons que ces comptes seront examinés par la commission des finances le lundi 30 avril prochain.

Troinex, le 16 avril 2012

Potter Van Loon
Maire

M19 MOTION

de Mesdames Annick Deshayes et Véronique Hirsch et de
Messieurs Marc Botbol et Jean-Louis Kaiser, conseillers municipaux

Pour une signalisation routière claire et efficace à Troinex

Considérant

- le nombre croissant de manifestations ayant lieu à la salle des fêtes (compétitions sportives, concerts, fêtes),
- l'objectif communal visant à canaliser la circulation sur les grands axes afin que les véhicules évitent les chemins résidentiels,
- le désir de réduire les nuisances pour les riverains,
- le souci de diminuer le trafic et, par conséquent, la pollution.
- la préoccupation de développer et de protéger les déplacements en mobilité douce

Le groupe Hors-Parti propose au Conseil Municipal d'inviter la Mairie à :

étudier une signalétique intelligente et claire des lieux publics permettant d'amener les véhicules à ces lieux avec un minimum de nuisances pour les habitants et permettant également de protéger la mobilité douce et l'environnement .

Troinex, le 16 mars 2012

M20 MOTION DES VERTS

Considérant:

- L'augmentation du nombre d'infractions à Troinex: + 23.7% entre 2010 et 2011, montrant que Troinex n'est pas épargné.
- Un certain nombre de vols commis ces derniers mois, rapportés par des Troinésiens.
- L'intrusion par des inconnus dans le domicile d'une personne âgée à deux reprises, heureusement sans conséquences.
- La demande de Troinésiens reçue par les autorités datée du 26 mars.

Nous demandons à la Mairie de faire l'état des lieux concernant la sécurité à Troinex, notamment en ce qui concerne :

- Les chiffres des délits signalés et des interventions (sécurité privée ou police), et leur nature de ces trois dernières années.
- Les patrouilles de sécurité privée (fréquence, horaires de passage, interventions).
- La collaboration avec les polices municipales de Plan les Ouates, Veyrier ou autre communes voisines (fréquence, horaires de passage, interventions).
- Les actions de prévention prévues par la commune.
- La mise en place du système de surveillance de voisinage comme dans le canton de Vaud et dans les pays Anglo-saxons.

Le but étant de prendre des décisions concertées sur les actions à mener pour prévenir une augmentation de l'insécurité sur la commune

Nombre d'infractions par 1 000 habitants Palmarès 2011 des communes genevoises						
	2011	2010	2009	Moyenne	Ecart 2010/11	Ecart en % 2010/2011
Total	3768	3687	3663	3706	81	2.2%
Genève	217	180	191	196	38	20.9%
Carouge (GE)	214	164	171	183	50	30.4%
Meyrin	123	114	129	122	9	7.8%
Chêne-Bourg	122	139	141	134	-18	-12.6%
Vernier	117	109	115	114	8	7.5%
Le Grand-Saconnex	117	136	146	133	-19	-14.1%
Chêne-Bougeries	112	112	95	106	0	-0.1%
Lancy	106	95	105	102	11	11.1%
Plan-les-Ouates	106	84	93	94	22	26.1%
Thônex	99	100	94	98	-1	-0.8%
Troinex	96	78	65	80	18	23.7%
Bellevue	93	95	93	94	-2	-1.9%
Jussy	90	98	95	94	-8	-8.0%
Pregny-Chambésy	88	89	108	95	-2	-1.7%
Perly-Certoux	88	87	73	83	1	0.6%
Collonge-Bellerive	86	91	84	87	-5	-5.4%
Chancy	84	59	86	76	24	41.3%
Corsier (GE)	82	92	82	85	-10	-10.7%
Onex	82	90	88	87	-8	-9.1%
Cologny	82	82	76	80	-1	-1.1%
Hermance	79	66	113	86	13	19.9%
Confignon	79	86	77	80	-8	-8.7%
Collex-Bossy	76	46	34	52	31	66.8%
Gy	76	59	60	65	17	28.3%
Veyrier	73	68	65	69	6	8.3%
Bardonnex	72	79	80	77	-7	-8.4%
Laconnex	71	48	33	51	23	48.6%
Satigny	71	69	84	75	3	3.8%
Versoix	70	70	82	74	0	-0.6%
Presinge	69	63	53	61	6	10.4%
Céligny	67	33	25	41	34	104.9%
Bernex	65	66	70	67	0	-0.3%
Anières	64	72	67	68	-8	-10.5%
Genthod	64	74	63	67	-10	-14.0%
Puplinge	64	77	62	68	-14	-18.0%
Avusy	63	44	36	47	20	45.1%
Meinier	60	81	86	75	-21	-26.4%
Cartigny	59	66	48	58	-7	-10.6%
Russin	58	82	78	72	-24	-29.4%
Avully	57	50	54	53	7	14.5%
Dardagny	52	59	83	65	-7	-11.2%
Vandoeuvres	49	74	40	54	-25	-34.2%
Soral	43	57	54	51	-15	-25.4%
Aire-la-Ville	35	42	32	36	-8	-17.9%
Choulex	33	66	59	53	-34	-50.9%

Sources: OFS

http://www.atlas.bfs.admin.ch/core/projects/T3/fr-fr/viewer.htm?T3.T3141.7661_3862_3861_7266.fr